



epfl
PAYS BASQUE

Edito

Claude OLIVE élu Président de l'EPFL Pays Basque



Claude OLIVE

Maire d'Anglet

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

Vice-Président du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques

Président de l'EPFL Pays Basque

Après avoir été installé lors de l'Assemblée Générale de l'EPFL du 11 septembre 2020, le nouveau Conseil d'Administration de l'EPFL a procédé le 18 septembre 2020 à l'élection de son Président ainsi qu'à la mise en place du bureau.

Après 9 ans de présidence, Roland Hirigoyen transmet le témoin foncier à Claude OLIVE, Maire d'Anglet, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque en charge des questions foncières et 1^{er} Vice-Président du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques en charge de la Solidarité et de l'insertion.

Le nouveau Conseil d'Administration est constitué de 24 membres titulaires et 24 membres suppléants, désignés par la Communauté d'Agglomération Pays Basque sur proposition des 8 Pôles Territoriaux, auxquels s'ajoutent 2 membres titulaires et 2 membres suppléants de la Région Nouvelle Aquitaine et 2 membres titulaires et 2 membres suppléants du Conseil Départemental. Enfin il convient de préciser que des représentants de l'Etat, de la SAFER Aquitaine Atlantique et du SCOT du Pays Basque & du Seignanx sont invités à participer aux travaux des instances de l'EPFL.

Claude OLIVE souhaite inscrire l'action de l'EPFL Pays Basque dans la continuité des actions entreprises depuis 15 ans en ancrant d'avantage la question foncière au cœur des politiques publiques des collectivités locales et au plus proche des habitants du territoire :

« Seule une politique foncière publique, anticipatrice et volontariste, permettra en effet à l'EPFL Pays Basque d'apporter une contribution efficace aux réponses que le territoire attend en termes de logements, de développement économique, d'environnement et d'agriculture. »

Le foncier étant de fait indispensable à tous les projets, quels qu'ils soient, le travail qui nous attend est considérable et je gage que l'EPFL et son équipe seront à la hauteur des enjeux qui s'annoncent.

Bonne lecture à toutes et tous.

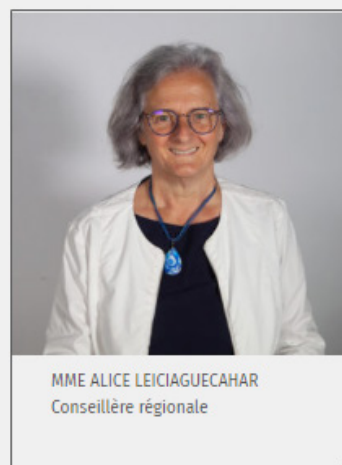
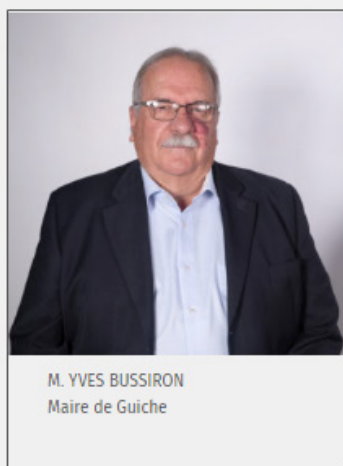
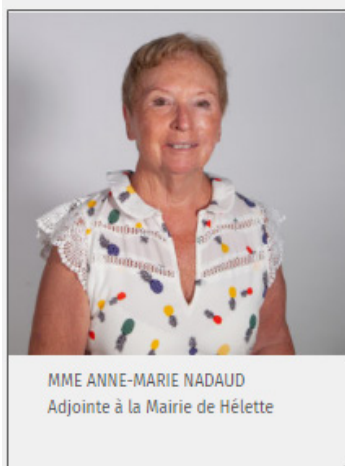
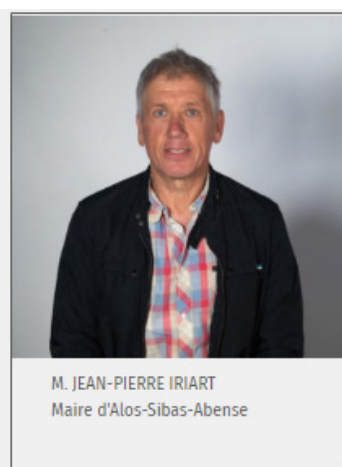
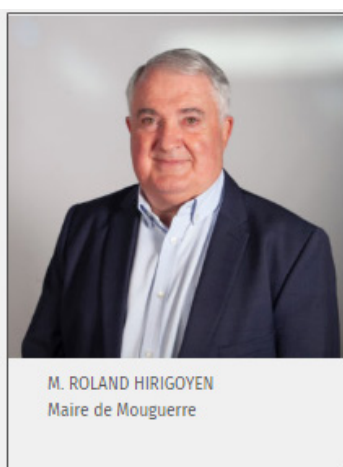
Un nouveau Bureau pour l'EPFL Pays Basque

La Gouvernance de l'EPFL Pays Basque s'articule autour de l'**Assemblée Générale** et du **Conseil d'Administration**, ainsi que du **Bureau** dont les travaux consistent à préparer les décisions des deux instances.

Le **Bureau** est composé par 12 membres du Conseil d'Administration qui représentent les 10 anciens EPCI, le Département et la Région. Essentiellement chargé de préparer les travaux des conseils d'administrations, le Bureau est une

instance de débat devant laquelle sont exposées les difficultés rencontrées et qui peut proposer aux instances décisionnaires des modifications réglementaires, opérationnelles ou encore financières.

Les membres du bureau





Roland HIRIGOYEN

Maire de MOUGUERRE

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

Vice-Président de l'EPFL Pays Basque

En premier lieu mes pensées vont à Philippe JUZAN, premier Président de l'EPFL Pays Basque à qui j'ai eu l'honneur de succéder en 2011 et qui malheureusement nous a quitté en Novembre 2018.

En second lieu, je souhaite préciser que je ne pars pas de l'EPFL, loin s'en faut, puisque je reste premier vice-président de cet établissement qui m'est particulièrement cher, et que je demeure par ailleurs membre du Bureau.

Si je devais retenir un élément prépondérant des 9 années passées, c'est avant tout l'état d'esprit qui a régné au cours de nos longues séances de travail, autour des valeurs fondamentales que sont l'écoute et l'échange. L'ensemble des administrateurs a ainsi pu exprimer ses envies, ses difficultés, parfois ses oppositions, tout en maintenant un esprit constructif. L'attachement à la structure est réel et c'est là une source de satisfaction et de reconnaissance qui montre que l'EPFL a su, dans une période compliquée, accompagner l'ensemble des collectivités locales, petites et grandes, dans leur développement.

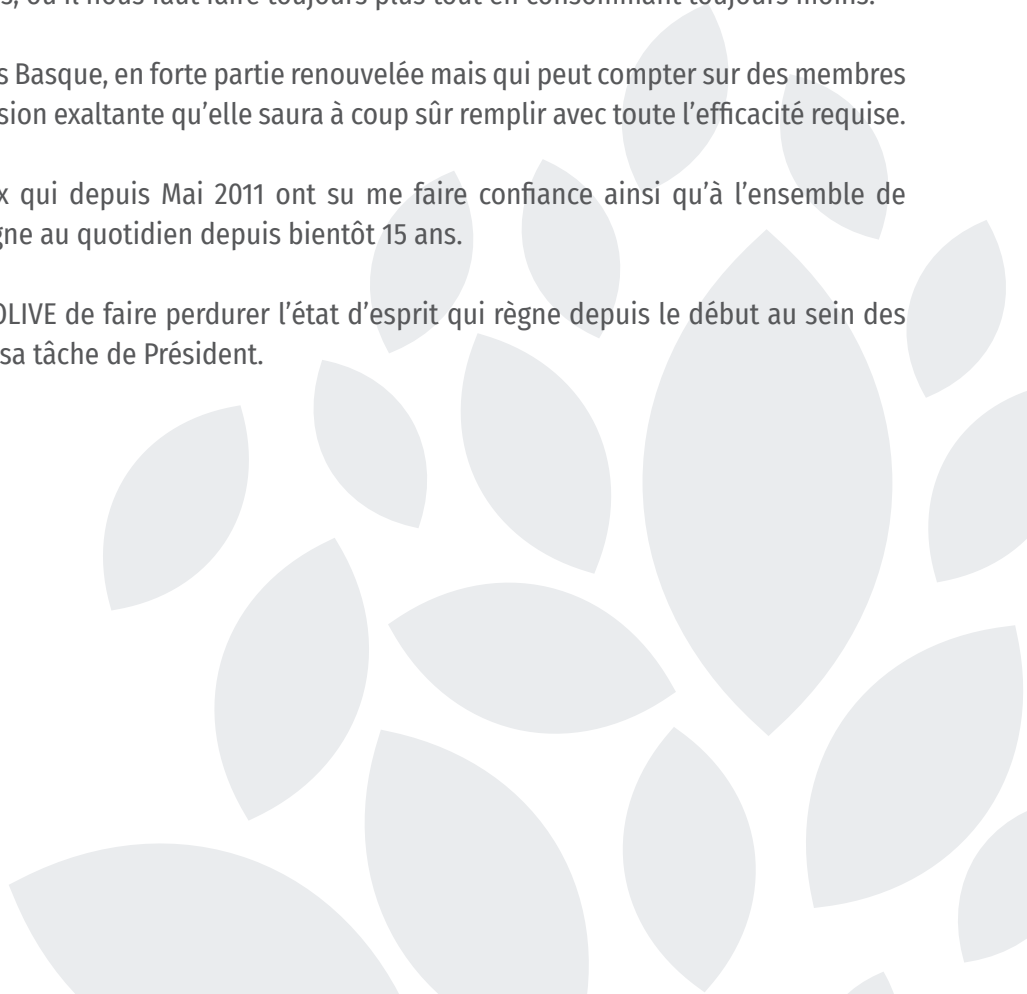
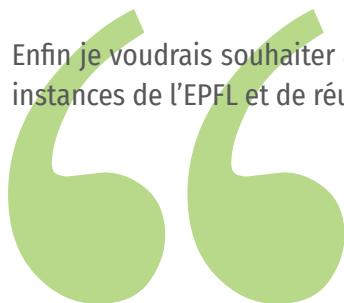
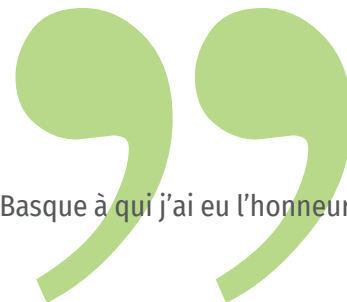
La première des réussites de l'EPFL a été de se faire connaître et apprécier par l'ensemble des communes du Pays Basque.

La capacité d'adaptation et d'innovation de l'Etablissement, qui sans cesse recherche à améliorer ses conditions d'intervention, est un facteur également déterminant dans un contexte où la question foncière est partout confrontée à une concurrence d'usages, où il nous faut faire toujours plus tout en consommant toujours moins.

La nouvelle gouvernance de l'EPFL Pays Basque, en forte partie renouvelée mais qui peut compter sur des membres de la première heure, hérite d'une mission exaltante qu'elle saura à coup sûr remplir avec toute l'efficacité requise.

Je souhaite enfin remercier tous ceux qui depuis Mai 2011 ont su me faire confiance ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe technique qui vous accompagne au quotidien depuis bientôt 15 ans.

Enfin je voudrais souhaiter à Claude OLIVE de faire perdurer l'état d'esprit qui règne depuis le début au sein des instances de l'EPFL et de réussir dans sa tâche de Président.



Dernière vidéo en ligne !

La vidéo sur la réouverture du restaurant de Domezain-Berraute est en ligne sur notre site ! N'hésitez pas à aller la visionner : <https://www.epfl-pb.fr/centre-de-ressources/videotheque/domezain-berraute/>



La visite de l'opération de l'îlot 45 à Bayonne pour le nouveau Conseil d'Administration

À l'issue de l'installation du nouveau conseil d'Administration le 11 Septembre 2020, la visite d'une opération représentative de l'étendue des interventions de l'EPFL et de la complémentarité de ses différents pôles d'activités a été organisée.

A cette occasion, l'équipe technique a pu revenir sur la genèse de ce projet réalisé dans le cadre du PNRQAD de Bayonne ainsi que sur le montage opérationnel particulièrement complexe qui mobilisera Bizitegia, l'Organisme Foncier Solidaire de l'EPFL Pays Basque pour la production d'une trentaine de logements.

L'EPFL intervient depuis maintenant une dizaine d'années pour acquérir l'ensemble des lots, à l'amiable ou sous expropriation, pour gérer les biens acquis et pour mettre en œuvre une opération de curetage de cœurs d'îlots préalablement au projet de réhabilitation.

La visite sur site a permis aux nombreux élus présents de visualiser les lieux et de mesurer l'ensemble des composantes d'une bonne stratégie foncière : DUP, acquisitions amiables, relogement des habitants, gestion des squats, gestion des commerces en activité, démolition de parties d'immeubles, mise à disposition d'un opérateur des emprises foncières à réhabiliter, conservation définitive de droits réels sur les logements dans le cadre de l'activité d'Organisme Foncier Solidaire, etc.

Si le dossier de l'îlot 45 à Bayonne reste malgré tout exceptionnel, il n'en demeure pas moins que la complexité des projets s'intensifie progressivement et appelle une adaptation et une qualification permanente des équipes techniques de l'EPFL Pays Basque.



AGENDA

25 nov. 2020	Assemblée Générale de l'Association Nationale des EPFL
27 nov. 2020	Bureau de l'EPFL Pays Basque
11 déc. 2020	Assemblée Générale et Conseil d'Administration de l'EPFL Pays Basque

Téléchargement & Abonnement :

www.epfl-pb.fr

2 allée des Platanes
BP 50511 - 64105 BAYONNE Cedex
05.59.01.63.60 - contact@epfl-pb.fr